COMMISSION REGIONALE DE l'ARBITRAGE
Réunion du mercredi 15 novembre 2023 - PV n° 2

Présidente : Mme Béatrice MATHIEU

Présents : Mme Patricia DUPIN
MM Gilbert BOSSE, Jean-Robert CLOFF, Jacques DANTAN

Invités : Mme Sandra RENON
MM Saïd EL MOUFAKKIR, Julian GRELOT, David WAILLIEZ

Excusés : Mme Nathalie LUCAS
MM. Sylvain MICHELET, Samir ZOLOTA

Ouverture de la séance

La Présidente de la CRA Béatrice MATHIEU ouvre la séance.

Elle informe les membres de la démission de M. Michel LACOUE NEGRE, suite à sa démission de toutes fonctions officielles dans le District des Pyrénées-Atlantiques.

D'autre part, elle indique que Mme Marina JALLAT a été recrutée comme assistante administrative de la CRA en CDI à temps complet. Elle sera basée à Puymoyen à compter du 2 janvier 2024.

Mise à jour des effectifs

- Observateur souhaitant mettre un terme à sa fonction d'observateur régional

- Gaëtan POILLON (33)

La CRA le remercie pour sa disponibilité et la qualité du travail effectué au service de l'arbitrage de la LFNA.

- Arbitres souhaitant bénéficier d'une année sabbatique en 2023/2024

- Mathéo GEMEAU (AA R1),
- Yohan LEBAS (R3),
- Melvyn MARCAILLE (JAR)
- Lucas MARLIER (R3)

La CRA donne un avis favorable et transmet leur demande à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.
Elle rappelle aux arbitres qu'ils doivent néanmoins avoir validé leur demande de licence avant le 31 août 2023.

- Arbitres souhaitant prendre la fonction d'arbitre assistant :

- Paul AUBERT (R2)
- Antoine CARTAIS (R3),
- Guillaume MARCOMBE (R3)

La CRA prend note de leur demande formulée avant le 30 juin 2024. Néanmoins, conformément à l'article 21 de son règlement intérieur, la CRA les informe que leur demande sera traitée officiellement à l'issue du classement de la saison

2023/2024. Elle les informe également que leur affectation publiée après les classements de la présente saison sera définitive pour la saison 2024/2025.

- Arbitre souhaitant mettre un terme à sa fonction d'arbitre :

- Malo GYR (JAR),

La CRA le remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitre arrivant d'une autre Ligue :

- Chloé PRUVOST (JAF-R2) => Ligue de Bretagne

La CRA lui souhaite la bienvenue dans notre Ligue. Elle sera intégrée dans sa catégorie pour la saison 2023/2024.

- Arbitres partant dans une autre Ligue :

- Romain BOURDIN (JAR) => Ligue de Normandie
- Malsor CAKA (R3) => Ligue Auvergne Rhône Alpes,
- Zéphir FELIX (JAF-R1) => Ligue Paris Ile de France

La CRA les remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain et leur souhaite une bonne continuation

- Nomination des arbitres régionaux

Dans le cadre du chapitre 4 de sa circulaire annuelle, la CRA décide de nommer les arbitres suivants :

Arbitres Régional 3 :
Stéphane GINGREAU (79) – Zaou El Hak MADI ABDOU (19) – Quentin MARQUET (40) – Tanguy ROBINEAU (33) – Benoît VANWINSBERGHE (86),

Jeune Arbitre Régional :
Noah DOYEN (79).

- Arbitre souhaitant quitter le groupe des promotionnels

- Kévin ROSELIER

Pour donner suite à sa demande, Kévin ROSELEIR sera intégré dans le groupe 1 des arbitres de + de 30 ans.

Modification groupes d'observations

Pour donner suite au souhait de Gaëtan POILLON de mettre un terme à sa fonction d'observateur régional, la CRA a décidé de le remplacer par David BRIVOIZAC dans le groupe A des AA R1.

Modification chapitre 4 « Arbitres Assistants Régional 2 » de la circulaire de la CRA – saison 2023/2024

Les membres de la CRA approuvent à l'unanimité la modification suivante apportée au Chapitre 4 – Arbitres Assistants Régional 1 de la circulaire de la CRA pour la saison 2023/2024 :

Les arbitres assistants R2 sont répartis en groupe. Ils seront observés 1 fois (au lieu de 2) par un observateur spécifique et 2 fois (au lieu d'une) par un observateur non spécifique.

Tests physiques

La CRA a examiné les résultats des tests physiques du mois de novembre 2023.

Conformément à son règlement intérieur et à sa circulaire pour la saison 2023/2024, la CRA rappelle les dispositions suivantes :
- En cas de premier échec aux tests physiques, l'arbitre régional a la possibilité de les repasser au cours d'une seule session de rattrapage, et ce, avant le 31 janvier 2024
- Si, au 31 janvier 2024, un arbitre régional n'a pas réussi les tests physiques, ou n'a pas pu s'y présenter et ce, quelle qu'en soit la raison (arrêt, blessure, indisponibilité, etc.), il sera rétrogradé dans la catégorie inférieure et ne pourra être classé à l'issue de la saison.

Etude de cas particuliers :

- Situation de Monsieur Pierre FERENBACH – Arbitre Régional 3

- Considérant que Monsieur Pierre FERENBACH s'est présenté aux tests physiques organisés par la CRA le 17 septembre 2023 après avoir été régulièrement convoqué et qu'il a échoué ;
- Considérant que Monsieur Pierre FERENBACH s'est présenté aux tests physiques organisés par la CRA le 4 novembre 2023 après avoir été régulièrement convoqué et qu'il a échoué une seconde fois ;

Par ces motifs :
- La CRA informe Monsieur Pierre FERENBACH qu'il perd son titre d'Arbitre Régional 3 et qu'il est remis à la disposition de sa CDA pour la saison 2023-2024.

La prochaine session de rattrapage aura lieu le samedi 16 décembre 2023 à Puymoyen.

Processus de sélection des candidats fédéraux

Julian GRELOT, CTRA référent des arbitres centraux promotionnels FFF présente aux membres de la CRA le processus de sélection des candidats fédéraux.
Un premier examen a eu lieu le samedi 4 novembre 2023 avec une session de rattrapage le samedi 11 novembre 2023.

A noter que 4 arbitres (Benjamin BERNARD, Bastien BONNET, Christian MOGUEN, Kévin ROSELIER) sur les 14 candidats potentiels à une candidature F4, ont décidé de ne pas donner suite à cette sélection.

Courriers reçus

- Courriel de la CDA 87 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Sidi BELDJILALI, arbitre central régional 3
Steven BRICE, arbitre central régional 3

Mourad RAHOUI, arbitre assistant régional 2

- Courriel de la CDA 17 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Arthur ROLLAND, jeune arbitre régional

- Courriel de la CDA 24 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Adel DHEMNI, arbitre central régional 3
Théo LE DEVEHAT, jeune arbitre régional

La CRA valide les candidatures citées ci-haut. Conformément à l'article 10 de son règlement intérieur, la CRA les informe qu'ils seront observés lors d'un match du premier niveau régional. En cas de validation de leur niveau, ils seront nommés arbitre régional sous réserve de réussir les tests physiques et théoriques des arbitres de Ligue de fin de saison.

- Courriel de la CDA 24 pour la mise en place de passerelle :
Emeline NIERICHLO, arbitre central régional 3
Anne-Sophie TINDER, arbitre assistante régional 2
Les désignations pour la validation, ou non, de la passerelle vont être mises en place à partir du début janvier 2024.

- Courriel de Patricia DUPIN sur des remarques relevées par la commission régionale de discipline concernant l'arbitrage :

- Courriel de Régis LATOUR concernant un rapport complémentaire sur la prestation remarquée de Marouane DAHAN, arbitre Régional 3. Après étude de sa situation, la CRA décide d'appliquer l'article 14 du règlement intérieur de la saison 2023/2024.

- Courriel d'Éric BOITARD concernant un rapport complémentaire sur la prestation remarquée de Benoît FONTENIL, arbitre assistant régional 2, lors de l'observation du central en Régional 1. Après étude de sa situation, la CRA décide de le faire observer par un observateur spécifique assistant Régional 1 et si la prestation est convenable d'appliquer l'article 14 du règlement intérieur de la saison 2023/2024.

- Courriel de Jean-Marc BONNIN concernant un rapport complémentaire sur la prestation remarquée d'Alexandre FRAPPREAU. La CRA prend note de ce rapport mais ne peut appliquer l'article 14 de son règlement intérieur étant donné que la catégorie R1 est la plus haute catégorie au niveau régional.

- Courriel d'Anli AHAMADA, arbitre du District de la Gironde, spectateur d'un match, concernant la bonne prestation de Lilian HENRI, candidat jeune arbitre régional. Ce dernier sera observé dans le cadre de sa candidature.

- Courriel de Yohan MARION proposant à la CRA des suggestions pour les groupes d'observations, les observations et les classements. La CRA lui propose d'intégrer le groupe de travail sur la réforme des classements (une visioconférence sera planifiée le samedi 2 décembre 2023 matin)

- Courriel de Jonathan BLONDY ne souhaitant pas arbitrer d'équipes de Dordogne (à domicile et à l'extérieur). La CRA prend note.

- Courriel de Nicolas LAMARE sur le droit à l'image des arbitres lors des rencontres filmées. La question sera posée au service juridique de la Ligue.

- Courriel du club du CMO Bassens demandant la révocation d'un arbitre. La CRA prend note et informe le club qu'elle ne peut donner suite à sa demande conformément à l'article 31 du règlement intérieur 2023/2024 de la CRA.

Informations diverses

- La présidente informe les membres :
  - de la suspension d'1 mois de toute fonction officielle ainsi que d'une amende de 83 euros pour un arbitre régional 3 remis à la disposition de son District pour avoir tenu des propos blessants à son encontre suite à la perte de son titre d'arbitre Régional pour absence aux tests physiques la saison dernière,
  - de non-désignation pour une durée de 2 mois d'un jeune arbitre de Ligue suite à son comportement lors d'une rencontres de D3 féminines,
  - La CRA est dans l'attente de la mise à jour des lois du jeu pour l'envoi des questionnaires Evalbox aux arbitres et aux observateurs.
  - Une deuxième réunion avec les responsables de formation va être programmée au 1er trimestre 2024,
  - Le stage supérieur de Ligue aura lieu les 18 et 19 novembre 2023 à Puymoyen en présence de Didier VALSAQUE, Laurent DUHAMEL et Olivier THUAL. Seize arbitres (6R1-N3, 5 JAF, 2 AA et 1 féminine) sont retenus pour participer à ce stage,
  - Un stage pour les arbitres R1 féminines et détectées se déroulera le samedi 18 novembre 2023 au Haillan (29 seront présentes sur 30 convoquées),
  - Une visioconférence avec le groupe de travail sur la réforme des classements est programmée le samedi 2 décembre 2023 au matin. Ce groupe de travail animé par Sandra RENON et Julian GRELOT est constitué de représentants des catégories d'arbitres et observateurs ci-dessous :
    - R1 => Cyril JOURDA
    - R2 => Sébastien DESLIOT
    - R3 => Léotrim DERGUTI et Yohan MARION
    - AAER => Jean-Baptiste JEANNOT
    - AAR1 => Aymeric DUVAL et Nicolas LAMARE
    - AAR2 => Rui CAMARINHA
    - Observateur => Bruno DUPUIS.
  - Un stage supplémentaire pour les observateurs sera organisé le samedi 6 janvier 2024 au Haillan.
  - Sandra RENON a organisé une réunion en visioconférences pour le groupe de travail pour la formation continue des arbitres assistants. Un projet de Newsletter de l'arbitre assistant avec des thématiques, vidéos, témoignages sera transmis à l'ensemble des arbitres.

    D'autre part, la CRA valide la candidature de Régis GERBAUD pour observer ponctuellement des arbitres assistants.
  - Saïd EL MOUFAKKIR informe les membres de la CRA de la désignation :
    - De jeunes arbitres féminines de la Charente pour le Challenge Marilou DURINGER,
    - De jeunes arbitres régionaux pour les matchs interdistricts en Gironde
  - David WAILLIEZ indique que l'Institut Fédéral de Formation a formulé une demande d'audit auprès de la Ligue sur la formation initiale d'arbitre au Vieux Boucau.

- Jacques DANTAN revient sur certains points évoqué lors de cette réunion et informe les membres de la CRA de :
  - La prestation de 3 jeunes arbitres de la section filière arbitrage de Niort à Celles sur Belle,
  - La journée des Féminines,
  - L'Assemblée Générale de l'Amicale Nationale des Educateurs qui s'est déroulée à Limoges

La Présidente,
Béatrice MATHIEU

Le secrétaire de séance
Saïd EL MOUFAKKIR

Procès-verbal validé le 05/01/2024 par La Secrétaire Générale Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.